

UN ÉTRANGE DÉBOURSÉ ÉTRANGER

Jean-François GIBOT

" PIÈCE DU MOIS " DU 8 MARS 2008

A l'origine, pour que les directeurs puissent rectifier du point de vue comptable une lettre réexpédiée, ils doivent la faire parvenir à Paris, en précisant le motif. Paris barre alors la taxe initiale, la modifie ou non et effectue la réexpédition. Plus tard, après 1750, la Ferme des postes installe progressivement des bureaux plus nombreux aptes à pratiquer les déboursés sur une zone géographique moins importante.

Cependant, et pour éviter les lenteurs inhérentes à ce protocole, beaucoup de directeurs passent outre et réexpédient directement les lettres à la nouvelle adresse en percevant le port à la 1^{ère} destination et en faisant suivre comme une lettre en port payé (les déboursés évités).

Qu'en est-il pour cette lettre arrivée en France par le Havre adressée à Tonnerre et réexpédiée à Londres ?

Au recto :

- Marque d'entrée maritime « COLONIES FRANCOISE PAR LE HAVRE » utilisée depuis 1763.
- Taxation à 18 sous, (4 sous d'origine maritime, 7 sous Le Havre Paris, 7 sous Paris Tonnerre au tarif de 1759) barrée et non rectifiée.
- Mention manuscrite anglaise « 10 » pence, correspondant au trajet Calais Londres.

Au verso :

- Mention « Déboursé de Tonnerre à Londres »
- Timbre à date d'arrivée à Londres du 1^{er} septembre

Que s'est-il passé ?


Tout d'abord, pour l'Angleterre, une lettre doit être obligatoirement affranchie jusqu'à Calais. Ensuite, une lettre réexpédiée pour changement d'adresse voit sa taxe barrée et rectifiée en fonction de la distance avec la nouvelle destination. La mention « déboursé de... » est inscrite au verso. Mais ici la taxe a été barrée mais pas rectifiée et il n'y a pas de destinataire à Calais pour payer !!!

Donc que des hypothèses :

- On aurait pu faire payer la taxe jusqu'à Calais aux gens de Tonnerre, rentable mais pas légal.
- Les 18 sous semblent bien avoir été payés à Tonnerre (couleur d'encre de la mention identique aux ratures de la taxe) et ont peut-être pu servir, par un tour de « passe-passe », d'affranchissement jusqu'à Calais. Mais tout ceci aurait dû être noté au verso.
- Peut-être la mention sibylline « Deb de Tonnerre à Londres » couvre-t-elle cette « opération ». Mais aucune relation comptable n'existe entre la France et l'Angleterre à cette époque...

TOURNAI
PAR
L'ADRESSE
A Mademoiselle
Chevalière D'Eon de Beaumont
à Tournai, Brevet Street Golden
Square N.º 37
à Tournai
London en Champagne

Del. de Tournai
à Londres



Peut-être la qualité du destinataire, à savoir le Chevalier d'Eon, a-t-elle fait que...